
Procès-verbal de la cinquième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le lundi 10 mai 2021 à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Alain Samson	Président (2022)
M ^{me} Farrah Bérubé	Vice-présidente (2022)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M ^{me} Nadia Leclerc	Administratrice (2022)
M. Gilles Gaumond	Administrateur (2023)
M ^{me} Joëlle Azar	Administratrice (2023)
M. Serge H. Malaison	Administrateur (2022) (absent après 19 h 30)
M. François Lefebvre	Administrateur (2022)

Membre sans droit de vote :

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants
------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Nicole Podeur	Trésorière (2023)
-------------------------------	-------------------

IL Y A QUORUM.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Anick Métivier	Directeur adjoint, Communications et relations publiques, Administration portuaire de Québec
M. Hugues Paris	Directeur du projet Laurentia
M ^{me} Marie-Ève Lemieux	Directrice environnement, Port de Québec
M. Philippe Charest-Gélinas	Chef de projet, Englobe
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-05-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
21-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
21-05-03	Présentation par le Port de Québec du projet Laurentia	19 h 10
21-05-04	Dossier d'actualité : Rapport du président concernant les problématiques Autos bruyantes/courses de rue	20 h 15
21-05-05	Période d'information du conseiller municipal	20 h 30
21-05-06	Période de questions et commentaires du public	20 h 45
21-05-07	Suivis et adoption des procès-verbaux du 8 mars 2021 et du 12 avril 2021	21 h 00
21-05-08	Fonctionnement du conseil d'administration	21 h 10
	➤ Consultations publiques ou séance d'information à venir	
	➤ Suivi des demandes avec les représentants de la Ville	
	➤ Désignation d'un responsable du dossier tourisme	
21-05-09	Trésorerie	21 h 30
	➤ Budget et état des revenus et dépenses	
	➤ Autorisation et remboursement de dépenses	
21-05-10	Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier	21 h 40
21-05-11	Suivi des dossiers et projets en cours	21 h 45
21-05-12	Correspondance	22 h
21-05-13	Divers	22 h 05
21-05-14	Levée de l'assemblée	22 h 15

Procès-verbal

21-05-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.

21-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.

21-05-03 Présentation par le Port de Québec du projet Laurentia

M. Métivier débute par une mise en contexte et M. Paris poursuit en décrivant plus précisément le site du projet et son fonctionnement. Il rappelle que le projet a été mis de l'avant pour moderniser le port de Québec et contrer le déclin du transport maritime au profit des ports américains. Les deux principaux enjeux du projet sont abordés par M^{me} Lemieux qui traite de la qualité de l'air et par M. Charest-Gélinas qui traite des impacts sur les poissons et des mesures de compensation.

À sa pleine capacité en 2035, Laurentia traitera annuellement 700 000 conteneurs qui nécessiteront des allers-retours quotidiens de 90 camions et de 1 à 2 trains. Laurentia desservira les porte-conteneurs qui ne pourront pas

naviguer plus avant sur le Saint-Laurent à cause de leur tirant d'eau et permettra d'alléger ceux qui pourront le faire avec une charge moins lourde.

M. Métivier va transmettre la présentation à M. Bergeron qui la relaiera au conseil de quartier.

M^{me} Bérubé demande à quoi est dû le déclin actuel du transit de conteneurs sur le fleuve. M. Paris répond que les navires étant de plus en plus gros, ils ne peuvent poursuivre leur trajet au-delà de Québec parce que le fleuve n'est pas assez profond. Laurentia permettra de prendre la relève en déplaçant les conteneurs par train.

Une citoyenne demande quel sera l'impact au niveau du bruit. M^{me} Lemieux explique que l'impact se fera surtout sentir du côté de la baie de Beauport et non du côté du port de Québec. Quant aux bruits actuels qui paraissent amplifiés, elle explique qu'ils étaient auparavant masqués par la circulation routière, mais que celle-ci ayant diminué en raison des conditions sanitaires, les bruits déjà existants sont davantage perceptibles.

Un citoyen demande quel est le nombre de porte-conteneurs par année qui fréquentera le port de Québec ? M. Paris indique que 5 000 navires environ circulent sur le St-Laurent et que 1 000 à 1 200 d'entre eux transitent par le Port de Québec. Laurentia pourrait desservir 52 navires supplémentaires c'est-à-dire un navire par semaine à pleine charge, ou jusqu'à 156 navires en allègement de charge. Il mentionne que le carburant utilisé dans les eaux territoriales est moins polluant que celui utilisé en haute mer. Il ajoute que Laurentia pourra desservir les navires propulsés à l'électricité. Quant au tonnage des navires, M. Paris ne peut préciser parce que cela dépend beaucoup de ce qu'ils transportent. Par contre leur capacité devrait être au maximum de 10 000 EVP, ce qui exclut les très gros porte-conteneurs comme ceux qui circulent en Asie, d'une capacité deux fois supérieure.

M. Laroche Casavant demande s'il y a des études sur la pollution lumineuse. M^{me} Lemieux précise que les opérations actuelles lors des déchargements ont été mises à niveau de sorte que l'éclairage est plus élevé qu'il ne l'était dans certains secteurs. M. Paris ajoute que l'automatisation d'une grande partie des activités avec Laurentia permettra de diminuer de beaucoup l'éclairage requis et les bruits par rapport à un terminal conventionnel. M. Samson demande ce qu'il en sera de l'éclairage vu de l'île d'Orléans et des bateaux de croisière. M. Paris répond que l'éclairage sera directionnel de façon à orienter la lumière vers l'intérieur du terminal.

Concernant les perspectives visuelles vers le Vieux-Québec, M. Paris mentionne que les impacts seront plus importants du côté de la baie de Beauport et moins du côté de la voie maritime. La vue depuis l'autoroute Dufferin-Montmorency masquera la ville de Lévis mais non le Vieux-Québec. M. Samson considère que le sujet demeure préoccupant et devrait être davantage fouillé. M. Métivier précise que le comité de suivi qui sera mis en place avec le projet Laurentia pourra se pencher sur les meilleures opportunités pour masquer ou au contraire pour mettre en valeur les équipements portuaires en particulier les grues qui serviront au transbordement et qui prennent beaucoup de place dans le paysage.

Une citoyenne demande des informations sur les émissions de gaz à effet de serre. M. Paris répond que les sources que le Port contrôle émettent jusqu'à 5 600 tonnes à pleine capacité. Le Port travaille actuellement avec des partenaires pour accélérer l'électrification des véhicules afin de diminuer les émissions.

M. Samson remercie les représentants du Port de Québec pour leur présentation. Il termine en mentionnant deux points qui nuisent à l'acceptabilité sociale du projet. Il y aura peu de retombées économiques du projet sur les quartiers avoisinants et plusieurs des demandes compensatoires faites lors de projets antérieurs n'ont toujours pas été réalisées ce qui a miné le lien de confiance avec le Port de Québec.

M. Métivier précise que les retombées économiques de Laurentia ne se trouveront pas sur le quai lui-même qui sera largement automatisé mais dans la technologie et la manutention à distance. Il rappelle que le projet contribuera à l'autonomie financière du Port de Québec et que c'est avec ces revenus que le Port peut entretenir les 20% de son territoire qui sont à vocation touristique et qui bénéficient à l'ensemble de la population de Québec (l'Anse Brown, la Pointe-à-Carcy et la baie de Beauport).

M. Laroche Casavant termine en demandant ce qui se passera si le projet n'est pas autorisé en bout de ligne par le ministère de l'environnement. M. Paris considère que le projet devra nécessairement être modifié mais qu'il est difficile de dire s'il en sera ainsi. M. Laroche Casavant ajoute que le Port de Québec devrait se réinventer parce que la perception des citoyens est pour l'heure très négative à son égard au vu des expériences décevantes de l'anse au Foulon et de l'anse Brown.

21-05-04 Dossier d'actualité : Rapport du président concernant les problématiques Autos bruyantes/courses de rue

M. Samson a fait parvenir des notes synthèses concernant ce dossier. Il poursuit en résumant l'état de la situation et en suggérant d'adopter une nouvelle résolution, faisant suite à celle du [8 juin 2020](#) (résolution 20-04-14) dénonçant à nouveau la situation et l'autorisant à entreprendre des démarches auprès du Service de police de la Ville de Québec afin que le dossier devienne enfin une priorité. Il rappelle que la Ville de Lévis s'est faite plus sévère en la matière, mais que malheureusement la répression a fait en sorte que les contrevenants se sont déplacés à Québec. Les rues étroites et encaissées du Vieux-Québec semblent convenir plus particulièrement aux adeptes de ces pratiques incommodes sinon illégales.

Parmi les actions qui pourraient être envisagées, une police de quartier et des caméras n'ont pas la cote auprès de la Ville qui manque de volonté politique. M. Masse mentionne qu'il a pris contact avec le Bureau de sécurité routière et qu'il attend une réponse de leur part. Une action concertée pourrait être envisagée puisque le quartier de Montcalm et les quartiers de l'ancienne ville de Beauport sont pris avec la même problématique. Dans le Vieux-Québec et sur Grande Allée, les motos sont interdites par la loi mais rien n'existe pour les véhicules bruyants.

RÉSOLUTION 21-05-27

Concernant la problématique des voitures bruyantes dans le quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire

Considérant que des voitures bruyantes pétaradent dans le quartier et notamment dans les rues du Vieux-Québec, nuisant à la sécurité routière et incommodant les riverains ;

Considérant que la problématique a été portée à l'attention de la Ville et que des plaintes ont été déposées à plusieurs reprises ;

Considérant que malgré des interventions policières, la problématique n'est pas résolue ;

Considérant qu'il y a lieu de trouver des mesures plus efficaces pour contrer le problème ;

Considérant que des résidents exaspérés s'en sont pris et pourraient encore s'en prendre aux conducteurs fautifs et provoquer une escalade de violence ;

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration entame des discussions avec les autorités du Service de police de la Ville de Québec afin de trouver, en collaboration avec la communauté, des solutions à la problématique des voitures bruyantes dans le quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21-05-05 Période d'information du conseiller municipal

La problématique des voitures bruyantes - M. Jean Rousseau rappelle que les patrouilles de quartier qui avaient été mises en place il y a quelques années étaient reliées à des problématiques de vandalisme et de prostitution. Le Service de police de la Ville a déjà fait part de son désaccord quant à déployer des polices de quartier. Quant aux caméras, la Ville en dispose de quantités énormes qui s'ajoutent à toutes celles opérées par des particuliers ou des commerçants. L'information obtenue par la Ville n'est pas publique, n'est pas conservée à long terme et n'est utilisée que pour des problématiques bien particulières. Le directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente, M. Marc Des Rivières, tarde à agir dans ce dossier. Comme l'a fait M. Masse, le conseil de quartier pourrait adresser la problématique détaillée au [Bureau de la sécurité routière](#) qui a charge de répondre aux plaintes et aux demandes du public. M. Rousseau rappelle que plus il y a d'appels et de plaintes au 311, plus la Ville réagit promptement contrairement aux doléances exprimées par d'autres moyens.

Le projet Laurentia - M. Rousseau a lui-même fait savoir aux autorités du Port de Québec que les promesses non tenues et les batailles épiques nuisent au dialogue avec les citoyens et que le projet Laurentia en pâtit.

Les déchets dans les endroits publics - Le mois de mai est le mois du nettoyage et des corvées. Plusieurs endroits du quartier en aurait bien besoin

comme le parc des Jardins du Corps-de-Garde qui est devenu un dépotoir en particulier du côté de la rue Sainte-Geneviève. Même chose du côté des Remparts et de la promenade des Gouverneurs où de nombreux déchets jalonnent la falaise. Il invite les gens qui sont témoins d'irrégularités à porter plainte. C'est ce qu'a fait M. Masse quand son sac bleu de recyclage s'est retrouvé dans les Jardins du Corps-de-Garde. Il s'est fait répondre que la Ville n'avait aucunement l'intention d'aller ramasser ces déchets.

Parc de l'Esplanade - Des modules ont été détériorés et deux arbres ont été abattus lors d'un Red Bull. Il y a actuellement un enjeu de budget pour la poursuite de l'aménagement du parc en raison de l'augmentation des prix, mais le tout devrait se faire d'ici la fin de l'été.

L'îlot des Palais – L'îlot fera bientôt l'objet de différents projets, comme des jardins sur pilotis. Des compostières ont été obtenues après deux ans d'attente. Des séances d'informations seront données par le collectif [Craque Bitume](#).

Parcs festifs – M. Rousseau a fait une demande pour 9 nouveaux parcs festifs dans son district, mais seulement un a été retenu soit le parc de Notre-Dame-de-la-garde. Les autres parcs comme le parc du Cavalier du moulin et le parc de la Francophonie relèvent de la Capitale nationale qui refuse la consommation d'alcool qui pourrait nuire à la tenue d'événements. Quant à la Place de Paris et à la Place des canotiers, on argue que la consommation d'alcool nuirait aux commerces voisins.

21-05-06 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen mentionne que le projet de l'îlot McWilliam a commencé et que des fouilles archéologiques sont en cours. La prochaine étape concernera la décontamination. Les condos sont promis pour la fin mai 2022.

M. Masse mentionne que l'organisme Les Urbainculteurs occupera tout l'espace de l'ancien marché public. Il signale par ailleurs que des haut-parleurs sont en fonction dans plusieurs restaurants du quartier et qu'ils ne doivent pas dépasser un certain volume. Dans le cas contraire, il invite les gens à porter plainte au 311.

21-05-07 Suivis et adoption des procès-verbaux du 8 mars 2021 et du 12 avril 2021

RÉSOLUTION 21-05-28

Concernant l'adoption des procès-verbaux du 8 mars 2021 et du 12 avril 2021

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 8 mars 2021 et les procès-verbaux des deux assemblées tenues le 12 avril 2021.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2021 sera pris en compte lors d'une autre réunion.

21-05-08 Fonctionnement du conseil d'administration

- Consultations publiques ou séance d'information à venir
- Réaménagement de la Place d'Youville;
- Travaux sur la rue Saint-Paul - Une soirée d'information et d'échanges est prévue prochainement, peut-être en juin 2021 ;
- Parc du Corps de Garde;
- Îlot Charlevoix;
- Plusieurs dossiers de modification au zonage
- M. Bergeron éprouve des difficultés avec sa connexion internet et ne peut documenter ce point comme il l'aurait souhaité.
- Suivi des demandes avec les représentants de la Ville
- Aménagement du parc Corps de garde
- Îlot Charlevoix - juin 2021 - atelier participatif
- Travaux du stationnement de Place d'Youville
- La nouvelle réglementation concernant le Airbnb - Après le dépôt d'un [mémoire du conseil de quartier sur l'hébergement touristique](#) en mars 2018 et le dépôt en juillet 2018 du rapport et des recommandations du [Comité de travail sur l'hébergement touristique](#) mandaté par la Ville de Québec et suite aux discussions qui ont précédé la présente assemblée, M. Samson propose la résolution suivante dans l'espoir de faire bouger les choses.

RÉSOLUTION 21-05-29

Concernant la présentation des recommandations du Comité de travail sur l'hébergement touristique à la prochaine Table de concertation pour le Vieux-Québec

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire demande à M^{me} Marie-Josée Savard, vice-présidente du Comité exécutif et présidente de la Table de concertation pour le Vieux-Québec de faire, à la prochaine table de concertation, un compte rendu des recommandations formulées par le Comité de travail sur l'hébergement touristique dans son rapport déposé à la Ville de Québec en juillet 2018. Il est également résolu que le conseil de quartier fasse valoir publiquement son opinion, avec les partenaires requis, concernant les suivis de ces recommandations. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- L'application de la réglementation en lien avec les stationnements sur rue
- Le dossier habitation (la suite des consultations)

- L'émission des permis
- Le RTC (passage des trajets d'autobus dans le quartier)
- Police, pompiers, dossiers de sécurité publique dans le quartier, assurances, délinquances, voitures bruyantes et quiétude du quartier etc.
- Désignation d'un responsable du dossier Tourisme

À la suite des discussions qui ont précédé la présente assemblée, il est proposé de désigner un responsable pour le dossier Tourisme et de lui confier le mandat de créer un groupe de travail pour la réalisation d'une activité qui portera sur le thème *Tourisme autrement dans le Vieux-Québec*.

RÉSOLUTION 21-05-30

Concernant le dossier Tourisme et la réalisation d'une activité Tourisme autrement dans le Vieux-Québec

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Gaumond, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire désigne M. Serge H. Malaisson comme responsable du dossier Tourisme et lui confie le mandat de préparer un plan de réalisation d'ici la fin de l'été et de créer un comité de travail formé de membres du conseil et de partenaires pour l'organisation d'une activité Tourisme autrement dans le Vieux-Québec pour la fin septembre début octobre 2021. L'activité pourra être publicisée dès que les occasions se présenteront. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21-05-09 Trésorerie

- Budget et état des revenus et dépenses

Par courriel, M^{me} Podeur a transmis les informations suivantes : en date du 30 avril 2021, le solde du compte est de 3 797,85 \$ dont 2 540,06 \$ sont réservés au projet Vision et 1 257,79 \$ aux dépenses de fonctionnement.
- Autorisation et remboursement de dépenses
- Secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 21-05-31

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

Considérant que l'assemblée dépasse 2 h 30 et en application de la résolution CA 15-03;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Farrah Bérubé, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Gaumond, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 10 mai 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Frais divers

Aucun autre frais n'est à payer ou à rembourser

21-05-10 Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier

- Table de concertation pour le Vieux-Québec
La date de la prochaine rencontre n'est pas connue.
- Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
La dernière rencontre a eu lieu le 25 mars, la prochaine est prévue le 20 mai.
- Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CCPC)
La dernière rencontre a eu lieu le 11 mars, la prochaine est prévue le 20 mai.
- Possible rencontre spéciale comité Anse Brown d'ici la fin juin
Le Port de Québec et le promoteur s'étaient engagés à ce qu'un droit de passage public soit conservé à l'anse Brown, mais ils tardent maintenant à le concrétiser invoquant diverses raisons qui ne tiennent pas la route.
- Table de concertation vélo des CQ
- Table de concertation en environnement des CQ
- Mobilité durable, suivi de projet avec la SDC-VQ
- Comité de bon voisinage, réseau structurant de transport
La consultation reportée à l'automne.
- Nouvelle politique de participation publique
- Rencontres d'échanges avec les conseils de quartier prévues à l'automne

21-05-11 Suivi des dossiers et projets en cours

- Dossier Vision : suivi
La rencontre de travail du conseil a eu lieu le 17 mars.
- Page Facebook
- Site de compostage et jardins collectifs
- Offre de loisirs
- Société de développement commercial du VQ (SDC)
- Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)
- Regroupement des CQ
- Mobilité, transport
Suivi rapport de la consultation suite au questionnaire pour les stations à vélos - Localisation
- Sécurité routière, programme, suivi de la création du Comité de travail

M^{me} Bérubé a reçu un retour d'appel de M. Marc Dallaire, directeur général de l'école des Ursulines de Québec. M. Dallaire a contacté la Ville pour déplacer les zones d'embarquement des élèves à proximité du Château Frontenac et de la rue Sainte-Ursule mais la Ville s'y est opposée. D'autres options sont maintenant à l'étude. Ce premier échange avec la Ville n'a pas vraiment fonctionné. M. Samson réitère que le conseil de quartier est prêt à appuyer l'école sur toutes questions touchant la sécurité routière.

Une première rencontre de travail a eu lieu dans le cadre du [programme de soutien à la mobilisation](#) en matière de sécurité routière. M^{me} Bérubé se remet sur le dossier dans les prochaines semaines.

➤ Médiation culturelle pour l'immortalisation de l'arbre au boulet

M^{me} Bérubé mentionne qu'un premier atelier de médiation culturelle a eu lieu. M^{me} Francine Rivard qui a été une des neuf personnes désignées par le conseil pour le représenter (résolution 21-04-24) a malheureusement donné sa démission, faute de temps à consacrer à cette activité.

21-05-12 Correspondance

Reçues

Transmises : aucune.

21-05-13 Divers

M. Marchand, candidat à la mairie, a fait une demande pour rencontrer le conseil de quartier. M. Samson précise que tous les candidats à la mairie qui en feront la demande disposeront d'un temps de parole identique auprès du conseil de quartier. De même pour les candidats au poste de conseiller municipal qui demanderont à rencontrer le conseil.

21-05-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 22 h 05. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le lundi 14 juin 2021.

Alain Samson, président